Discours polémique et rhétorique du polémique dans *La croix du sud* de Joseph Ngoué

Omer TAKAM
omertakam@gmail.com
Université de Buea (Cameroun)

Resumen: Este artículo se ocupa de la retórica y trata de retórica de la polémica. El arte de la retorica, tal como fue dibujado por Aristóteles, es el arte de la explotación de los argumentos persuasivos en el discurso. Reposa sobre tres parámetros necesarios para el arte de la persuasión, de los que hemos retenido dos en el marco de este trabajo: el *pathos* y el *logos*, porque ambos son los más manifiestos en la persuasión polémica. El primero consiste en persuadir al oponente por medio de los afectos; mientras que el segundo persuade con la razón. La particularidad de este artículo consiste en poner de manifiesto las categorías de argumentos persuasivos convocados en un contexto polémico y que constituyen la particularidad de tal discurso. Así, se exponen los patetismos que parecen propios de lo polémico e igualmente los argumentos lógicos que son típicos de este discurso.

Palabras clave: *retórica, polémica, pathos, logos, persuasión.*

Introduction

La Croix du Sud de Joseph Ngoué est une œuvre de fond polémique. Elle met aux prises Noirs et Blancs sur diverses questions qui les opposent. L'affrontement et la confrontation des idées font observer des stratégies rhétoriques auxquelles font recours les acteurs pour rendre leurs points de vue pertinents, persuasifs. Les stratégies rhétoriques tiennent une place prépondérante dans cette quête du triomphe de son idée. Deux preuves rhétoriques sont particulièrement convoquées pour construire le point de vue présenté : le pathos et le logos.

La rhétorique ressortit aux techniques discursives qui permettent de persuader autrui de la pertinence d'une idée. Produire un argument, c'est présenter un point de vue, « une thèse ou une opinion d'une certaine façon » (Philippe Breton et Gilles Gauthier, 2000 : 40). Une certaine façon qui se veut de savoir doter un point de vue de force de manière à persuader. On explorera alors les stratégies rhétoriques par lesquelles le

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

polémiqueur élabore un argument pour passer son idée, surtout que selon Marcel Burger (2011) « le polémiqueur est un argumentateur ».

L'affrontement polémique se passe difficilement de passion. Les affects sont très prépondérants dans la polémique et en est une des caractéristiques. La polémique est avant tout un débat sur une question d'ordre social. C'est la confrontation de deux thèses antagoniques. A une thèse vient contrevenir une antithèse, et c'est là que s'observe la confrontation des idées, des arguments, du logos. On se veut dans cette étude de montrer sous quel angle se manifestent le pathos et le logos en contexte polémique, c'est-à-dire d'explorer les catégories d'arguments les plus manifestes en contexte polémique et qui font la particularité de ce discours.

1. Le pathos

Le pathos est l'art de persuader par les émotions. Il ressortit à tout ce qui peut servir à émouvoir autrui pour le faire penser autrement. Vincent Jouve (1997 : 79) y voit « l'ensemble des techniques qui permettent d'émouvoir en jouant sur l'affectivité ». Et c'est pour souligner son caractère incontournable dans la communication quotidienne que Joël Askénazi et al. (1986 : 16) affirment : « Le langage ne sert pas seulement à communiquer des informations mais à susciter des passions en autrui ou en soi-même ». Se comprend ainsi que les passions concernent aussi bien le locuteur que l'auditeur. Le langage émotionnel aux dires de Christian Plantin (2005 : 99) se regroupe en deux catégories : les « émotions positives » et celles « négatives ». Partant, le pathos tel qu'il se manifeste dans la controverse dans *La Croix du Sud* s'observe par un recours marqué aux émotions négatives. Ainsi nous intéresserons-nous aux pathè suivants : la haine, la vengeance, la colère, l'indignation et l'outrage.

1.1. La haine

La haine est un sentiment de désamour envers autrui. Celui qui éprouve de la haine envers autrui le fait pour des raisons qui peuvent être personnelles, justifiées ou non. C'est pour cela qu'Aristote (2007 : 286) se trouve dire « si nous ne faisons que considérer qu'une personne est telle ou telle, nous pouvons la haïr ». Le pathos de la haine exhibe une hostilité entre deux parties adverses. C'est ce qui lui confère un caractère proprement conflictuel. Judith recourt à cet argument pour faire sentir à son soupirant sa profonde désaffection pour sa personne.

> (1) Judith : Inutile d'insister. Il y a d'autres moyens pour s'opposer à la folie d'une ville. Regarderai-je en face un homme que je méprise, et qui m'aura ravi jusqu'à mes souvenirs ? (p. 48)

L'opposé de l'amour c'est la haine. Judith se sert de l'argument de la haine en (1) pour débouter la proposition de mariage que lui soumet le fils du notaire. Une éconduction qui se fait sous fond de mépris quand elle se sert du verbe « mépriser » pour faire entendre à son prétendant sa désaffection manifeste pour sa personne ; un sentiment qu'elle lui déclare vertement et outrageusement, comme pour lui faire sentir la profondeur de son ressentiment, ce pour définitivement annihiler en lui tout relent d'insistance.

La haine est l'expression d'un sentiment profond d'aversion. La locutrice en fait recours comme stratégie argumentative pour annihiler les espoirs de son adversaire. Sa valeur persuasive se forme dans la volonté du sujet parlant de décourager son opposant en le persuadant du manque d'intérêt profond qu'elle manifeste envers sa personne. Nul ne se contente de se savoir haï. On s'éloigne de quiconque nous hait. Nulle personne haïe ne

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

recherche la présence de celui qui le hait. C'est dans cette prescience que cet argument trouve toute sa rhétoricité, en ce qu'il est le moyen le plus sûr par lequel Judith entend conjurer la posture adverse et s'assurer de l'éloignement certain de son prétendant. Sauf que les ennemis ne se font pas de pardon. On rend à l'ennemi le mal qu'il nous a fait.

1.2. La vengeance

La vengeance est le fait pour un offensé de réagir au mal qui lui a été fait en se voulant de rendre la pareille à son offenseur. Et pour cela qu'Aristote (2007 : 267) relève bien que se venger consiste à « rendre la pareille » à l'auteur du mal. La vengeance est un acte qui est signe d'inimitié et d'hostilité. Ces caractéristiques montrent qu'elle décrit un état de guerre. Et c'est en cela que ce pathos ne peut se concevoir autrement que dans l'espace polémique, comme en témoignent ces énoncés :

> (2) Le fils du notaire : Cet imposteur me méprisait, ne voyant en moi que le fils de mon père. J'aime sa fille que ma passion irrite, et dont j'ai vite compris qu'il me refuserait la main. En m'établissant dans vos affaires, vous avez armé mon bras d'un fléau redoutable. Devais-je protéger d'un silence gratuit deux êtres qui me sont hostiles ? J'ai voulu détruire Hotterman et rappeler à sa fille que la race importe plus que les succès scolaires. (p. 47)

> (3) Judith : Il n'y aura pas de mariage.
> Wilfried : Judith !
> Le fils du notaire, *fixant durement Judith* : Mademoiselle s'entête. Elle le regrettera. Que les événements suivent leur cours ! (p.49)

La déconsidération du fils du notaire par Wilfried a généré en lui une volonté de vengeance, du fait qu'il y a pressenti des lueurs de refus de ce dernier qu'il épouse sa fille. Dès lors partageant avec son père le secret professionnel sur les origines noires de Wilfried, le fils, pour s'en venger, a décidé d'ébruiter le secret pour faire basculer rédhibitoirement l'existence du Noir. Le syntagme verbal « vouloir détruire » en (2) montre la volonté nourrie par le locuteur de nuire à son adversaire. Il ne démord pas de son obsession à se venger quand en (3) Judith, la fille de Wilfried, éconduit sa requête de mariage contre la volonté même de son père. L'exclamation « que les événements suivent leur cours ! » décline la ferme décision de l'argumentateur à faire périr Wilfried pour se venger de Judith d'avoir débouté sa pétition.

On voit ainsi que le pathos de la vengeance traduit un état de guerre entre deux parties. Il dénote la volonté de l'argumentateur de sévir son antagoniste du mal qu'il lui a fait. L'argument de la vengeance est tapi sous le dicton biblique « œil pour œil, dent pour dent », qui sous-entend que l'auteur de l'acte rend à son adversaire le coup qu'il a reçu de lui. Ce pathos est un argument qui se veut de pourvoir une raison à la décision de faire le mal, en ce sens que l'argumentateur justifie son acte du fait qu'il rend le mal pour le mal. Le polémiqueur accuse son adversaire de lui avoir fait du mal, ce pour justifier la raison de sa réplique en mal. On s'aperçoit alors que le pathos de la vengeance cherche à arborer une base rationnelle.

Le désir de vengeance est nourri par la colère.

1.3. La colère

La colère est un sentiment de peine et de rage qui anime un sujet d'un tort qui a été fait, ou à lui ou à un sien ou à autrui, et qui l'écoeure. C'est un sentiment d'antipathie qui entraîne un sentiment d'hostilité envers l'auteur du mal. On est en colère quand on voit sa

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

dignité bafouée, quand un mal a été perpétré et non réparé. Et c'est cette irréparation du tort qui entraîne la colère. Le sujet en colère soupire à assouvir sa colère. Et c'est pourquoi Aristote (2007 : 265) dira que la colère est « suivie d'un certain plaisir inspiré par l'espoir de la vengeance ». Et c'est ce désir d'affronter l'adversaire qui atteste de son caractère conflictuel.

> (4) Le messager : Et pourtant, vous tremblez.
> Wilfried : De colère et d'indignation. En moi, la peur a fait place à la nausée. Toute ma vie me remonte à la mémoire et me couvre de honte. […] Comment ai-je pu si longtemps être des vôtres, partager et défendre des idées que rien ne fonde, excepté l'intérêt et la volonté de puissance ? (p.65-66)

> (5) Pala : Ne vous dérobez pas. Courage, ou je viens vous chercher ! Faites face au Lion de Zihngara, et qu'il vous livre aux mânes de tous ses morts. (p. 75)

Devant être exécuté par la communauté blanche pour imposture de race, l'envoyé de ladite communauté, le messager, vient quérir Wilfried dont il se moque de son désarçonnement. C'est alors que Wilfried en (4) réagit par les termes « colère », « indignation », « nausée » et « honte » par lesquels il fait comprendre à son antagoniste qu'il frémit non de peur mais de la rage de l'inhumanité de la politique raciste dont il n'avait jusque-là point éprouvé le caractère cynique et la profondeur de son idéologie inique. Dans la même foulée, l'interrogation rhétorique « comment ai-je pu…volonté de puissance » décrit une colère mêlée d'amer regret d'avoir eu à soutenir sans la dénoncer une idéologie homophobe qui se situe au rebours de la raison. Si la colère de Wilfried se passe d'acte de révolte, il n'en va pas de Pala qui, en (5), extériorise sa colère en l'accompagnant de sa volonté de porter main sur son adversaire. C'est par ce moyen que Pala entend venger sa race des atrocités qui lui sont faites. Ainsi l'invite injonctive « Faites face au Lion de Zihngara, et qu'il vous livre aux mânes de tous ses morts » montre un Pala résolu à assouvir sa colère en vouant à la mort ceux qui terrorisent les Noirs.

Au final, le pathos de la colère est la manifestation du ras-le-bol du Noir qui crie tout le mal que lui fait le Blanc. On y lit la haine du Noir envers son adversaire blanc assorties d'une volonté manifeste de lui faire du mal, ou de lui rendre le mal qu'il lui fait injustement subir par le moyen de sa force physique. Ne pouvant vaincre son adversaire par un autre moyen parce que socialement anéanti, la force physique apparaît comme la seule arme dont il dispose et par laquelle il peut se venger, seul moyen par lequel il est sûr de dominer son adversaire.

La colère incorpore un sentiment d'injustice qu'on veut réparer, ce qui l'apparente à l'indignation.

1.4. L'indignation

L'indignation est un sentiment de vexation d'un sujet donné qui résulte d'une frustration qui procède des injustices dont il est victime ou autrui. Elle naît des situations d'injustice où le méritant se trouve privé de ce qui lui revient de droit au profit du non méritant qui jouit injustement d'un bien. Elle donne à voir toute situation d'injustice où « quelqu'un prospère alors qu'il ne le mérite pas » (Ruth Amossy, 2014 : 153). Et c'est pour cette raison qu'Aristote (2007 : 316) fait savoir : « s'indigner consiste à souffrir au spectacle d'un bonheur immérité ». L'injustice qui sous-tend le sentiment d'indignation peut engendrer le conflit. Et c'est pourquoi Ruth Amossy (2014 : 153) dit de ce pathos qu'il est « si caractéristique du discours polémique ».

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

(6) Pala : Bird, l'affameur des Noirs, le chef des usuriers ! combien de familles avez-vous ruinées cette semaine ? Combien d'enfants s'engageront-ils ce matin dans les mines, les marais salants, les champs de coton pour payer les dettes de leurs parents ? « Braves gens, voulez-vous de l'argent ? Hypothéquez votre maison. Prenez cinq sénirs. Vous me les rendrez, mais à la date dite. Autrement je confisque la maison. » Trois mois plus tard, des familles sont expulsées de leur taudis. « Qui cherche un logement ? Versez-moi une caution de cent sénirs. Le reste dans six mois, mais à la date dite, autrement, je reprends le logement. » Le même taudis est vendu mille fois sans jamais être acheté, sauf si le père, quand il en a une, cède sa fille pour une maison close fréquentée par ces beaux messieurs. Le père reviendra plus tard pour cinq sénirs, pour un logement, jusqu'à ce que démuni de tout, il sombre dans la drogue et l'alcool. En garde ! Défendez-vous, charogne ! (p.73-74)

(7) Wilfried : Naturellement : à chacun ses inférieurs.
Axel : Le Blanc en a toujours.
Wilfried : Vous oubliez que, sous d'autres cieux, Karmis aurait fait de très brillantes études. Alors que vous, Monsieur Axel… (p. 10-11)

Pala, en (6), s'insurge contre les abus faits aux Noirs par le messager quand il lui dit : « Bird, l'affameur des Noirs, le chef des usuriers… les champs de coton pour payer les dettes de leurs parents ? ». Cet énoncé laisse lire la rage de Pala contre la surexploitation des Noirs victimes d'escroquerie par le messager qui s'enrichit frauduleusement en expropriant les Noirs de leurs biens immobiliers, qui abuse de leur ignorance en les faisant payer plus que de raison leurs supposées dettes. Les exclamations qui structurent cet énoncé transcrivent l'indignation débordante du locuteur de la démunition injuste des Noirs. Cet injuste traitement du Noir n'a pas laissé indifférent Wilfried qui, en (7), rétorquant à Axel « vous oubliez que, sous d'autres cieux, Karmis aurait fait de très brillantes études. Alors que vous, Monsieur Axel… », s'indigne de la condescendance de ce Blanc vis-à-vis de Karmis en le traitant en inférieur, alors que ce dernier, Noir, est plus nanti de diplômes que lui, et paradoxalement hérite pourtant d'une fonction sociale qui le place au-dessous de ce Blanc. Ce mépris pour le mérite parce que le sujet en question est noir offusque Wilfried qui s'exprime par le biais de cette émotion pour rappeler à son fier frère de race l'incongruité de son énorgueillissement envers Karmis.

Au final, le pathos de l'indignation s'articule autour des formes de marginalisation des Noirs qui offusquent le sujet argumentateur qui se sert de cet argument rhétorique pour extérioriser son indignation et son offuscation face aux injustices qui sont faites aux Noirs par les Blancs. L'illégalité de leur traitement choque par son caractère injuste. D'où des exclamations qui viennent aviver l'indignation du polémiqueur des mérites du Noir déniés.

L'indignation met en exergue le sentiment du sujet parlant, tandis que l'outrage cherche à susciter celui du destinataire du discours.

1.5. L'outrage

C'est une offense à autrui qui fait sourdre en celui-ci un sentiment profond de vexation, de frustration. C'est une atteinte à la dignité d'autrui qui choque par son caractère offusquant et déshonorant. C'est ce que fait entendre Aristote (2007 : 267) qui affirme : « l'outrage consiste à faire et à dire ce qui entraîne la honte chez la victime, non pour qu'échoie à l'auteur un autre bénéfice ou parce que quelque chose s'est passé mais pour le plaisir», car, ajoute-t-il, « La cause du plaisir ressenti par ceux qui outragent est la croyance que le mauvais traitement exercé sur autrui accroît leur supériorité ». Ce pathos vise alors pour l'auteur à l'humilier son adversaire en lui faisant perdre son honneur, son respect et sa fierté par motif de montrer sa supériorité, sa suprématie sur l'adversaire ; n'est-ce point-là

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

même le but de toute polémique ? On peut alors comprendre la raison de sa convocation en situation polémique. Il s'inscrit toujours dans une situation conflictuelle où l'auteur de l'acte veut rabaisser son adversaire dans le désir de prendre de l'ascendant sur lui.

> (8) Axel : Judith, je vais enfin vous aimer librement.
> Judith : En détestant mon père ?
> Axel, *désignant Wilfried* : J'ai cru vous entendre parler de cet homme. Nous l'avons ramassé au bas de l'escalier. Il marmonnait des mots inaudibles, les mains jointes, cherchant dans le ciel je ne sais quelle protection. (p. 39)

> (9) Wilfried : Je ne tolérerai pas qu'un valet manque de respect à ma fille. Allez-vous-en !
> Suzanne : C'est à vous de quitter ces lieux.
> Axel : Qu'il reste et me serve dans la joie ! Je serai magnanime, et surtout je m'offrirai un plaisir vif chaque fois qu'entre ces murs ma voix retentira pour dire : « Allez ouvrir, Wilfried ! Wilfried, apprêtez mon cheval, faites venir Karmis, conduisez les invités au salon d'honneur ! » Sachant désormais ce qu'il est, mon ancien maître n'aura ni le courage de se révolter, ni la force de me nuire. (p. 39-40)

La minimisation de l'homme de couleur arpente un détour humiliant en (8) et (9) par le mépris et la contestation de l'autorité du patron noir par son épouse blanche et son valet blanc. C'est sous le signe de l'ironie que s'apprécie le traitement humiliant dont fait l'objet Wilfried de la part de ses deux interlocuteurs que se saisit l'acte d'outrage. Cette ironie se signe en (8) par l'énoncé « j'ai cru vous entendre parler de cet homme. Nous l'avons ramassé au bas de l'escalier. Il marmonnait des mots inaudibles, les mains jointes, cherchant dans le ciel je ne sais quelle protection » où se lit la méconnaissance de la valeur de Wilfried par Axel qui le traite avec chosification devant sa fille Judith, pour l'humilier aux yeux de celle-ci. Traiter un père avec ridicule devant son enfant, c'est l'un des pires ridicules.

L'outrage en (9) transparaît dans une interversion de rôles et de rapport entre Wilfried et Axel, son maître d'hôtel. Une fois ses origines noires dénoncées, Wilfried perd ses droits dont s'approprie Axel qui les usurpe en attribuant sa fonction de maître d'hôtel à son maître noir qui devient par cette opération son valet. S'avisant qu'il fait l'objet de mépris de la part de son maître d'hôtel qui se rit de sa situation devenue justement risible, Wilfried va sommer son maître d'hôtel de libérer le lieu en le lui signifiant dans une injonction « allez-vous-en ! », injonction qui montre son autorité sur son valet et son pouvoir sur sa maisonnée. Déchu, à l'ordre intimé par Wilfried à son maître d'hôtel, sa femme intervient par un contre ordre en répliquant à son mari « C'est à vous de quitter ces lieux ». Ce contre ordre humilie Wilfried en contestant son autorité à l'égard de son valet et le dépouille de tout pouvoir sur ce dernier.

L'abaissement et l'humiliation de Wilfried enhardissent Axel qui peut alors se gargariser de présomption à l'égard de son ex-patron qu'il tourne en ridicule en déclarant : « Qu'il reste et me serve dans la joie ! ». Enoncé qui marque un changement de statut : Wilfried devient le valet et Axel son patron. Cette inversion de rôles et de rapport est rendue manifeste dans le discours rapporté au style direct « Allez ouvrir, Wilfried ! Wilfried, apprêtez mon cheval, faites venir Karmis, conduisez les invités au salon d'honneur ! » par lequel Axel se subordonne Wilfried. Ce discours dénonce la chute de Wilfried qui autrefois commandait, mais qui désormais est celui qui doit exécuter les ordres d'Axel. Une chute qui se signe en humiliation.

Il découle de l'analyse que le pathos de l'outrage se manifeste par l'humiliation de l'adversaire. Il fait lire la fière condescendance du Blanc à l'égard du Noir. Le ton narquois

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

qui dépeint leur engendrement en structure de surface dénonce en structure profonde le manque d'égard, le mépris et la déconsidération du Blanc envers le Noir dont il trouve l'existence vaine et se plaît à la rendre davantage asservissante. Et c'est là que l'argument de l'outrage trouve sa force rhétorique de désintégrer le Noir en le persuadant de sa dévalorité naturelle. Ce pathos est axé sur l'humiliation de l'adversaire et traduit son anéantissement et son abaissement par le sujet parlant. Il marque la puissance et la domination du polémiqueur qui avilit son antagoniste en le chosifiant pour lui faire perdre sa dignité. On y perçoit une ironie de situation où l'ayant droit se voit privé de son droit au profit du sans droit qui s'arroge ses droits.

Sont ainsi mis en relief les pathè qui ressortissent au polémique, qui ont pour espace de prédilection le polémique, qui ne se manifestent que dans le cadre du polémique. Aussi tenterons-nous d'explorer les techniques du logos qui se montrent propres au polémique.

2. Le logos

Le logos est l'un des moyens rhétoriques retenus par Aristote comme technique de persuasion. Il porte sur l'argumentation rationnelle. L'argumentateur cherche à persuader son antagoniste par la rationalité de l'argument. C'est justement parce qu'on cherche à faire adopter son point de vue à l'autre que Michel Meyer (1982 : 138) déclare : « l'argumentation est un faire faire ». La discursivité du polémique dans *La Croix du Sud* montre qu'il est des techniques argumentatives que l'on peut rattacher à ce discours. Nous les illustrerons en nous inspirant de la typologie de Jean-Jacques Robrieux dans son ouvrage *Rhétorique et argumentation.* Dans cet ouvrage, il étudie les questions d'argumentation qu'il structure en trois taxinomies distinctes dont nous en retiendrons deux : les arguments quasi logiques et ceux empiriques.

2.1. Les arguments quasi logiques

Il s'agit des arguments qui répondent à une logique que l'on peut assimiler à des lois mathématiques, d'une part, et, d'autre part qui reposent sur des schèmes formels vérifiables. C'est pour cela que Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1988 : 259) les assimilent à des arguments « comparables à des raisonnements formels, logiques ou mathématiques ». En font partie les arguments dissociatifs. Il s'agit des arguments qui font démêler la dichotomie entre deux entités distinctes. Ils sont convoqués par les polémiqueurs pour, d'une part, mettre à mal leurs adversaires, et, d'autre part, pour marquer une dissemblance entre eux et leurs antagonistes. Seront étudiés deux types d'arguments : l'autophagie et la rétorsion.

2.1.1. L'autophagie

L'autophagie est une technique argumentative qui consiste à faire resurgir l'incohérence, l'incompatibilité entre un principe et sa mise en application. Une incompatibilité qui peut porter sur « ses conditions d'énonciation, ses conséquences ou ses conditions d'application » (Robrieux, 2000 : 157). L'argumentateur-polémiqueur use de cette technique pour confondre son antagoniste en faisant ressortir de l'incohérence dans ses propos, laquelle n'a de visée que de rendre impertinent son point de vue.

> (10) Suzanne : On attribue souvent à l'amour les raisons de l'orgueil. Trop d'hommes soupiraient pour Judith, même les moins capables. Ils la perdent tous. Aucun d'eux n'est doté de sa force de caractère.
>
> Le fils du notaire : Excepté celui dont l'audace a mis en branle toute une ville.
>
> Suzanne : Mais qui se terre ici à l'heure fatidique. (p.81)

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

Cet argument est déployé par Suzanne à l'endroit du fils du notaire en (10). Alors que ce dernier se gargarise de sa valeur en se donnant l'image d'un homme à l'audace singulièrement exceptionnelle pour avoir réussi à déchaîner toute une ville contre Wilfried, Suzanne recourt à l'argument de l'autophagie pour rabattre ses propos, et lui dit « mais qui se terre ici à l'heure fatidique », argument qui consiste à dégonfler les prétentions de son vis-à-vis en le confondant par son attitude qui détonne avec celui qu'il prétend être, du fait qu'au moment où toute la ville s'active à affronter Wilfried, il s'est subrepticement retiré chez elle comme pour se soustraire du duel des affrontements. Une attitude qui dément l'image de l'homme doté d'« audace » qu'il présente de sa personne. L'argumentatrice recourt à cette technique argumentative pour faire ressortir l'incohérence dans les actes de son antagoniste qui contestent ses affirmations.

L'on note ainsi que la locutrice convoque l'argument de l'autophagie pour confondre son antagoniste de l'illogisme qui caractérise ses actes. Elle le met en contradiction avec la logique de ses actes qui dément ses paroles. Cette technique montre la volonté de l'argumentateur à faire ressortir l'incohérence dans les propos et les actes de son interlocuteur, une incohérence qui ne conspire qu'à le confondre, qu'à rendre son point de vue impertinent. Dès lors, cette technique apparaît dans la polémique comme une stratégie par laquelle le polémiqueur triomphe de son adversaire en le mettant en désaccord ses dires avec ses actes.

Cette même prise à rebours de l'interlocuteur caractérise l'argument de la rétorsion.

2.1.2. La rétorsion

La rétorsion est un argument proche de l'autophagie, mais la différence réside en ceci que la rétorsion porte sur une contre attaque à l'attaque à une règle pour en montrer son caractère impertinent. C'est ce qui a amené Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1988 : 274) à la concevoir comme « un argument qui tend à montrer que l'acte par lequel une règle est attaquée, est incompatible avec le principe qui soutend cette attaque ». Elle montre une conflictualité réciproque, en ce qu'elle consiste à une attaque réciproque que se font les copolémiqueurs.

> (11) Karmis : Votre idéal est pernicieux ; il veut établir ce qu'il prétend ensuite supprimer : l'inégalité naturelle entre Noirs et Blancs. Rien n'est fortuit. Le moment venu, nous saurons provoquer le cataclysme.
>
> Wilfried : Qu'on interroge l'histoire ! Qu'avez-vous fait ? Vous demeurez inlassablement les mêmes. (p.33-34)

La rétorsion est convoquée en structure de surface en (11) pour démonter les airs confiants de l'interlocuteur noir. Wilfried passe par cet argument pour contester la capacité des Noirs à pouvoir se sortir du joug de la domination blanche. L'opposition entre Wilfried et Karmis porte sur la capacité des Noirs à pouvoir changer le monde. A son interlocuteur noir qui, par l'énoncé « le moment venu, nous saurons provoquer le cataclysme », se convainc de la détermination infaillible des Noirs à renverser la politique antinoire, Wilfried s'en gosse. Ce prétendu projet déclaré par le locuteur noir que forme sa race est remis en cause par l'interlocuteur blanc, Wilfried, à travers l'énoncé « Qu'on interroge l'histoire ! Qu'avez-vous fait ? Vous demeurez inlassablement les mêmes ». Cette rétorsion du Blanc s'attaque, d'une part, à l'impéritie des Noirs à pouvoir mener une révolution sociale, et, d'autre part, au fait qu'ils n'ont jamais eu à poser un acte similaire dans le monde. Cet argument vient donc décrédibiliser

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

et discréditer la conviction de l'opposant en attaquant le motif même de sa conviction du fait que le peuple noir n'a jamais eu à poser un acte de mémoire.

Ainsi, la rétorsion vient ainsi attaquer la thèse adverse pour faire ressortir l'incongruité de son fondement. L'argument attaque la valeur même de l'adversaire et lui conteste le pouvoir de pouvoir poser l'acte qu'il prétend. C'est une contestation de la capacité intrinsèque de l'antagoniste, son incapacité à pouvoir poser l'acte qu'il se propose. L'argumentateur s'en sert pour faire resurgir l'incompatibilité qui sous-tend le discours adverse. C'est donc une technique qui permet à son auteur de mettre l'adversaire en contradiction avec ses propres principes, ses propres convictions, sa propre démarche. Le polémiqueur l'utilise dans une visée de ridiculisation de l'opposant, et donc de sa disqualification. On a affaire à une prise à rebours de l'antagoniste en le mettant en contradiction avec lui-même, en faisant resurgir une dissymétrie entre ses allégations et la réalité qui conteste et annihile son point de vue.

Une autre catégorie d'arguments caractéristique du polémique est celle ad personam, mais qui se situe dans une autre typologie d'arguments : les arguments empiriques.

2.2. Les arguments empiriques

Les arguments empiriques sont des arguments qui font appel au réel. Ce sont des arguments qui ont une prétention à la vérité, c'est-à-dire « fondés sur l'expérience » (Jean-Jacques Robrieux, 2000 : 173), et dont le pouvoir de persuasion réside en ce qu'ils paraissent vrais. Les arguments qui rentrent dans cette catégorie montrent une corrélation avec des faits vérifiables. On s'intéressera à un cas particulier : l'argument ad personam.

2.2.1. L'argument ad personam

L'argument ad personam est un argument qui tend à confronter une personne avec ses dires. Jean-Jacques Robrieux (2000 : 187) à ce propos fait savoir « L'argument ad personam est celui qui met en évidence l'opposition entre ce que l'on sait d'une personne et ce qu'elle dit ou fait. C'est une manière de disqualifier l'adversaire en confrontant deux observations : celle de sa personne et celle de ses actes ou de ses affirmations ». C'est une façon de contredire l'antagoniste en opposant ses paroles à ses actes pour en faire ressortir une contradiction. C'est à cet égard qu'il se montre typique au polémique, du fait qu'il vise « la délégitimation polémique du point de vue de l'Autre » (Karina Masasa, 2016). Et c'est parce qu'il ne transparaît qu'en contexte adversatif que Gilles Declercq et al. (2003 : 332) font remarquer que c'est un « argument qui ne vaut que contre l'adversaire que l'on combat ».

Il s'agit d'un procédé de réfutation par lequel le polémiqueur met en contradiction son antagoniste en relevant comme un paradoxe dans ses propos, lequel porte à faux et décrédibilise ses allégations. Ce procédé s'avère le meilleur moyen pour le polémiqueur de disqualifier l'argument adverse pour le rendre invalide. L'argument ad personam porte aussi bien sur la mise en contradiction des paroles que des actes de l'adversaire.

> (12) Le Notaire : Mon fils, qu'avez-vous fait ? Notre charge n'admet pas de parjures.
> Le fils du notaire : Clerc de notaire, je n'ai pas encore prêté serment.
> Le Notaire : Vous m'avez promis le silence. (p.48)

> (13) Wilfried : Dieu ne se soucie guère de nos petits calculs. Ce qui sauve, Homme d'Eglise, c'est l'amour, l'amour fou, le don total de soi.
> L'Homme d'Eglise : Mais vous sortez pour vous battre. (p.80)

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

L'argument ad personam en (12) porte sur la mise en contradiction des paroles « vous m'avez promis le silence », et en (13) sur la mise en contradiction des actes « mais vous sortez pour vous battre ». En (12), le notaire met en contradiction son fils avec ses propres paroles pour faire resurgir l'illogisme de son acte qui trahit sa foi et le rend véreux. De même l'Homme d'Eglise convoque cet argument pour anathématiser le comportement de Wilfried en (13). Le ministre de Dieu opère un paradoxe dans les actes de Wilfried, paradoxe entre son discours sur l'amour du prochain et la contradiction qui en ressort de son reniement qui se manifeste par sa volonté d'aller livrer une guerre meurtrière contre la race blanche. L'Homme d'Eglise utilise ce procédé argumentatif pour faire ressortir l'incohérence entre les propos de Wilfried et les actes qui doivent les soutenir. Il convoque cette technique rhétorique pour contester la crédibilité du discours sur l'amour du prochain professé par Wilfried, une contestation qui se veut d'amener Wilfried à faire corps avec son propos, à rendre sa parole crédible, à joindre l'acte à la parole.

Au total, la mise en contraction des paroles et des actes est une technique de réfutation du point de vue adverse par laquelle le locuteur confond son adversaire en le mettant en désharmonie ses propres dires avec ses actes. L'adversaire se trouve comme en déphasage avec la logique de son argumentaire qu'il voit alors dépouillé de toute logique. Cette technique rhétorique trouve sa valeur persuasive dans le péché d'équivalence que doivent établir le dire et le faire, les deux se voulant concomitants, consubstantiels et enchaînés : l'acte étant la conséquence de la parole, la vérité du second justifie l'existence du premier. Le manquement à la parole et le désassortiment entre la parole et l'acte sont à la source de la construction de l'argument et enracinent son inexorabilité dans la brèche béante de sa propre contradiction, de l'inconciliation de l'acte à la parole. Cet argument se fait observer comme un redoutable moyen persuasif par lequel l'argumentateur confond son adversaire en le mettant en contradiction avec lui-même, pour l'amener à se convaincre de lui-même de l'inconséquence de ses propos, le dénuant du coup de sa capacité à renverser la logique qui sous-tend l'argument.

La mise en contradiction de l'adversaire caractérise également les arguments d'autorité.

2.2.2. Les arguments d'autorité

Les arguments d'autorité sont des paroles prononcées par des personnes influentes que le locuteur cite et sur lesquelles il s'appuie pour étayer son argumentaire afin de le rendre authentique, crédible et irrécusable. Il s'agit d'arguments issus des personnes physiques ou morales qui jouissent d'un statut qui leur confère un pouvoir qui donne autorité à leurs dires. L'autorité fait foi, sa parole est digne de confiance, et par ce fait se voit dotée de persuasion.

> (14) Le notaire : Je déplore la tournure que prend notre entretien. Il vaut mieux que j'aille retrouver mes étoiles. Mais, avant de me retirer, je vous rappelle ces mots du Philosophe : « Aïeux et bisaïeux, chacun les a par myriades, myriades qu'on ne saurait dénombrer, où riches et pauvres, rois et esclaves, Barbares et Hellènes - j'ajouterais Noirs et Blancs, Jaunes et Rouges, peut-être - ont eu dix et dix mille fois leur tour dans la lignée de n'importe qui ». (p. 21)

> (15) Suzanne : Selon vous, il n'y aurait de racistes que chez les pauvres. Je suis riche depuis toujours. Le racisme m'enlace, me précède et me suit bien plus que mon ombre.
>
> Judith : La richesse n'exclut pas la médiocrité.
>
> Axel : Je connais des génies profondément racistes. (p. 51-52)

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

Pour sauver le foyer de Wilfried qui périclite à la révélation de ses origines noires, le notaire en (14) convoque l'argument d'autorité pour contrecarrer les aspirations zigzaniques de sa femme. Pour ce faire, il tapit son argumentaire sur les propos d'un philosophe anonyme, lesquels son : « aïeux et bisaïeux, chacun les a par myriades, myriades qu'on ne saurait dénombrer, où riches et pauvres, rois et esclaves, Barbares et Hellènes ». Le locuteur adhère à ces propos du philosophe qui soutient que tout être humain peut avoir des origines nobles ou médiocres, persuadé que nul ne connaît avec exactitude son origine sociale. Ceci pour en venir au fait que n'importe quel Blanc, comme l'était Wilfried, peut être issu d'une souche noire sans le savoir. Il s'adresse ainsi à Suzanne qui rejette son mari parce que d'origine noire pour la prémunir de l'incertitude de sa propre origine raciale, comme pour lui faire entendre qu'elle peut également demain se retrouver dans la même situation que son mari.

La parole de l'autorité fait foi et c'est pourquoi Axel recourt également à l'argument d'autorité en (15) pour contredire sa fille Judith qui taxe implicitement sa mère de médiocre, parce que raciste, convaincue que tout raciste est un être médiocre. Quand Axel soutient que même les « génies » sont racistes, il rabat l'opinion de Judith et conteste l'attribut de « médiocre » qu'elle confère aux racistes. Si un génie n'est nullement un être médiocre, il en va de même d'un génie raciste. La convocation du génie en tant qu'autorité procède de ce que le génie n'est pas un être ordinaire. Si cet être hors du commun et exceptionnel peut être raciste, alors conférer l'attribut de « médiocre » à un raciste est incongru, mal à propos et insensé. C'est à cet égard qu'Axel recourt à cet argument pour contredire et rendre vaine la posture de Judith.

Il ressort de l'analyse que l'argument d'autorité consiste pour le locuteur à s'appuyer sur des personnes dont la crédibilité établie rend leurs paroles incontestables, sacrées. Cet argument devient la plus juste stratégie pour contester et contredire le point de vue adverse. C'est justement parce que la parole de l'autorité est comme sacrée que le polémiqueur s'appuie sur l'autorité pour rendre son point de vue inébranlable, irréfutable et triompher de son antagoniste. Christian Plantin (1996 : 88) n'asserte-t-il pas que la valeur persuasive de l'argument d'autorité procède du fait « qu'elle ait été énoncée par un locuteur particulier autorisé, sur lequel il (l'argumentateur) s'appuie ou derrière lequel il se réfugie ». Le polémiqueur convoque cette technique pour cacheter d'authenticité son argument et le rendre irrécusable. La valeur persuasive de l'argument réside dans le fait qu'ils proviennent des autorités dont la posture sociale leur confère la vertu de fait établi et contre lequel nul ne peut s'opposer.

Conclusion

En résumé, nous montrons dans cette étude que le conflit polémique s'appuie fondamentalement sur deux moyens persuasifs : le pathos et le logos. Les polémiques se font très souvent sous fond de vivacité et de violence. C'est pourquoi on y trouve une prédominance d'affects, notamment les affects négatifs, car le polémiqueur extériorise son ressentiment envers son antagoniste, agit sur lui pour le mettre à mal et pour lui faire mal, la polémique étant un combat entre ennemis. Le pathos polémique se construit autour des arguments qui expriment le ressentiment du polémiqueur envers son adversaire et ses actes. Ces pathè ont montré le désir du polémiqueur de nuire à son adversaire, de l'humilier, de le ridiculiser. De même on y a lu la colère et l'indignation de l'argumentateur du mal et des injustices qui le frusquent et contre lesquels il s'érige et transcrit son mal être et sa rancœur contre tout acte moralement réprouvant.

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

Quant au logos, les techniques étudiées se sont révélées être des techniques par lesquelles l'argumentateur cherche à mettre en contradiction son adversaire pour lui faire éprouver de lui-même l'illogisme et l'incohérence de ses propres démarches, de ses propres actes. L'antagoniste se trouve vaincu par l'inconséquence de son dire. Le logos polémique ressortit aux arguments qui consistent à contredire l'adversaire. Le polémiqueur conteste la posture de l'adversaire en la discréditant, en la délégitimant et en la mettant en contradiction avec ses paroles et ses actes pour faire ressortir le caractère illogique de son argument, en vue de le rendre de nulle pertinence. Ils se donnent également à saisir comme des procédés par lesquels le polémiqueur rend authentique son argument en convoquant des sources dignes de foi, dont la crédibilité établie rend son point de vue inébranlable, irréfutable et contredit celui de l'antagoniste.

L'argumentation polémique se construit sur deux stratégies rhétoriques fondamentales : le pathos et le logos. La rhétorique polémique est donc une argumentation duale, en ce sens que la polémique combine passion et raison pour construire un point de vue, qui est celui d'agir et de réagir en attaquant le point de vue adverse pour le contester et le contredire.

Bibliographie

AMOSSY, Ruth, (2014), *Apologie de la polémique*, Paris, P.U.F.
ARISTOTE, (2007), *Rhétorique*, Paris, Flammarion.
ASKENAZI, Joël et al., (1986), *Analyses et réflexions sur le langage 2. Philosophie et sciences humaines*, Paris.
BRETON, Philippe et GAUTHIER, Gilles, (2000), *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, Éditions La Découverte.
BURGER, Marcel, (2011), « Polémiques médiatiques et journalistiques. Une caractérisation praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire », in *Semen*, n° 31.
DECLERCQ, Gilles, MURAT, Michel, et DANGEL, Jacqueline, (2003), *La parole polémique*, Paris, Honoré Champion.
MASASA, Karina, (2016), « À qui profitent les dilaogues des sourds ? La question de l'action dans la polémique entre mondialistes et altermondialistes autour de la pauvreté », in *Semen*.
MEYER, Michel, (1982), *Logique, langage et argumentation*, Paris, Hachette.
PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, (1988), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, P.U.F.
PLANTIN, Christian, (2005), *L'argumentation*, Paris, P.U.F.
PLANTIN, Christian, (1996), *L'argumentation*, Paris, Seuil.
ROBRIEUX, Jean-Jacques, (2000), *Rhétorique et argumentation*, 2e édition, Paris, Éditions Nathan/HER.
VINCENT, Jouve, (1997), *Poétique du roman*, Campus, Éditions SEDES.

BDD-A28751 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)